

Saint-Denis, le 3 septembre 2018

L'Inspectrice d'Académie,
Inspectrice Pédagogique Régionale
d'Economie et gestion

à

Mesdames et messieurs les enseignants
d'Economie et gestion
S/C de mesdames et messieurs les proviseurs

Rectorat

Inspection du second degré

Affaire suivie par
Marie-Agnès LESTRADE

Téléphone
02 62 48 15 31

Courriel
marie-agnes.lestrade@
ac-reunion.fr

24 avenue Georges Brassens
CS 71003
97743 Saint-Denis CEDEX 9

Site internet
www.ac-reunion.fr

Objet : Lettre de rentrée 2018

Communication du collège des IA-IPR

La refondation de l'Ecole de la République se poursuit. Une attention particulière est portée sur les savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter, respecter autrui).

La continuité des apprentissages demeure essentielle dans le cadre des programmes et des liaisons de l'école à l'enseignement post-baccalauréat. Elle doit permettre à tous les élèves de réussir dans leur choix de parcours de formation.

Au collège, il conviendra aux équipes pédagogiques de s'emparer pleinement du dispositif « devoirs faits » comme d'un levier de travail collaboratif au profit de la réussite de tous les élèves. Le collège des IA-IPR sera particulièrement attentif à cette dimension.

Cette année scolaire marque la transformation progressive des lycées avec pour objectif, la rénovation du baccalauréat en 2021, afin de permettre une meilleure réussite des étudiants dans l'enseignement supérieur.

Les premières évolutions de la classe de seconde « GT » commencent dès cette rentrée scolaire (test de positionnement numérique en français et en mathématiques, évolution de l'accompagnement personnalisé sur deux volets : soutien de l'élève dans sa progression en fonction de ses besoins / accompagnement de l'élève dans ses choix d'orientation et son projet d'études).

La rénovation complète des classes de seconde et de première aura lieu à la rentrée 2019, celle de la classe terminale à la rentrée 2020 avec la mise en place du nouveau baccalauréat à la session 2021. Une part de contrôle continu sera introduite dans la note finale du baccalauréat.

De nouveaux programmes d'enseignement seront publiés avant le second semestre de cette année scolaire.

L'évaluation des enseignants et des personnels d'éducation s'inscrit depuis l'année dernière dans un parcours professionnel de carrière et de rémunération (PPCR), qui concerne toute la fonction publique. Dans ce cadre, des rendez-vous de carrière (au cours des 6ème, 8ème et 9ème échelons) sont fixés avec le chef d'établissement et l'inspecteur disciplinaire ou de spécialité. Par ailleurs, les inspecteurs continueront à accompagner le développement professionnel des enseignants et des personnels d'éducation de façon individuelle et collective.

Le collège des IA-IPR



2/4

Billet de rentrée de l'IA-IPR d'Économie et gestion

La lettre de rentrée du collège des inspecteurs dresse le cadre général de nos actions dont j'ai mentionné certaines priorités l'an dernier. Elles doivent s'inscrire dans un collectif de travail pour partager les expériences et enrichir la professionnalité nécessaire du métier d'enseignant dans et hors la classe.

J'attire particulièrement l'attention sur le continuum bac-3/bac+3 sur deux points.

- La liaison bac prof-BTS : les différents dispositifs d'accompagnement trouvent toute leur légitimité avec l'expérimentation cette année de l'avis favorable pour l'entrée en STS. Le relevé de pratiques constitue un point d'attention majeur pour Monsieur le Recteur. A ce titre, les établissements et les professeurs (BTS et LP) seront sollicités pour répondre à une enquête sur un état des lieux de l'accompagnement et des perspectives de développement. J'ai rédigé un message sur la liste de diffusion des enseignants le 3 avril dernier pour transmettre un ensemble de ressources déposées sous M@gistère. Cette plateforme collaborative a vocation à être alimentée par vos soins au service d'un échange de pratiques.
<https://magistere.education.fr/ac-reunion/course/view.php?id=1565>
- La liaison collège-lycée : la réforme du lycée constitue l'opportunité de relancer des initiatives ou expérimentations en collège pour faire découvrir les apports de la voie technologique dans les apprentissages et le choix d'enseignements optionnels en seconde. Dans le cadre de l'aide à l'orientation, vous êtes particulièrement concernés pour faire découvrir le monde professionnel, les métiers et répondre au choix d'un parcours adapté des élèves. Elle offre de multiples entrées pour une approche par projet et une démarche collaborative et partenariale. Le BO du 16 [juillet 2018 donne les éléments sur l'organisation de la nouvelle seconde : arrêté du 16-7-2018 - J.O. du 17-7-2018- NOR MENE1815610A](#) et des enseignements du nouveau baccalauréat (dont les enseignements de spécialité STMG) : [NOR MENE1815612A](#)

Notre discipline alimente l'éducation à la citoyenneté et la transmission des valeurs de la République. Elle contribue fortement à la construction de compétences transversales au service d'un projet professionnel et d'une appétence disciplinaire pour développer la motivation. Si la voie technologique mérite toute sa considération par sa capacité à faire réussir les élèves, elle rend très exigeante la démarche d'évaluation et de maîtrise des apprentissages dont les modalités d'accompagnement sont précisées ci-dessous dans la partie formation.

Le point sur la rénovation des STS :

Les métiers relevant du tertiaire se transforment avec l'avancée du numérique, soit l'automatisation de plus en plus forte du processus de traitement des données, des nouveaux modes de consommation ou d'information et la valorisation de la collecte massive des données. Du côté de la formation, ce mouvement nécessite le développement de compétences dites « digitales » ou compétences du XXIème siècle.

Parallèlement, le cadre d'exercice des métiers du service s'inscrit dans la maîtrise de nos enseignements communs d'ordre économique, juridique et managériale. Elle justifie l'instauration d'un enseignement CEJM (Culture Economique, Juridique et Managériale) avec un tronc commun à tous les BTS et une partie dite CEJM appliquée aux activités liées à la spécialité du BTS.

A cette rentrée 2018, s'applique un nouveau référentiel pour les quatre STS suivantes :

- Le BTS MHR : Management en Hôtellerie-Restaurant ;
- Le BTS Gestion de la PME ;
- Le BTS SAM : Support à l'Action Managériale ;
- Le BTS NDRC : Négociation et Digitalisation de la Relation Client

Vous trouverez dans la revue Economie et Management n° 168 de juin 2018 des articles synthétiques sur le sens de ces rénovations (accessible en ligne) : WWW.reseau-canope.fr

Pour la rentrée 2019, est prévue la mise en place de la rénovation des STS suivantes :

- ✓ BTS Tourisme ;
- ✓ BTS TPL (Transport et Prestations Logistiques) ;
- ✓ Le BTS MUC (Management des Unités Commerciales), qui devient MCO (Management Commercial Opérationnel).

Concernant Le DCG la réécriture de l'architecture du diplôme est prévue sur la base d'une entrée par compétences professionnelles afin de répondre à un diplôme par blocs de compétences.



3/4

Le dispositif de communication institutionnelle et disciplinaire

Au niveau académique, le site Economie Gestion est en service avec une alimentation progressive de ressources et d'informations institutionnelles.

Pour les nouveautés, je tiens à remercier les contributeurs pour le gros travail de collaboration sur l'évaluation des apprentissages avec le numérique (projet Traam et jeux sérieux en Hôtellerie-Restauration). Les ressources produites seront prochainement publiées sur le site disciplinaire.

<https://pedagogie.ac-reunion.fr/economie-gestion/numerique-educatif/les-traam-travaux-academiques-mutualises/traam-20172018-levaluation-des-apprentissages-avec-le-numerique.html>

Pour faciliter la recherche de ressources, le webmestre a mis à votre disposition un tutoriel d'accès à la bibliothèque numérique sous M@gistère :

<https://pedagogie.ac-reunion.fr/economie-gestion/numerique-educatif/dossiers-thematiques/bibliotheque-numerique-eni.html>

A destination des nouveaux arrivants dans le métier, je rappelle les principaux sites nationaux ou disciplinaires :

- ✓ le site national EDUSCOL : pour effectuer une recherche thématique, l'utilisation d'Edu'bases est accessible ici :
<http://eduscol.education.fr/cid57544/edu-bases-des-usages-repertoires-pour-les-enseignants.html>
- ✓ les différents centres de ressources : Eduscol, Cr-com (RH – Sciences de gestion – Management – Eco droit) CRCF (comptabilité-Gestion), Certa (tout le numérique – PFEG), CRCM-TL (mercatique, communication - Transport).
- ✓ la lettre d'information périodique avec Edu_num (ancien Tic'Edu) accessible en ligne :
<http://eduscol.education.fr/ecogest>

Pour la valorisation de l'Économie-Gestion :

De nombreuses initiatives relevant d'un collectif de professeurs ou d'un établissement méritent d'être connues et publiées sur le site par quelques lignes accompagnées d'une illustration auprès du webmestre : Nicolas Defay - Nicolas.Defay@ac-reunion.fr

Vous pouvez faire usage de « Twitter » (<https://twitter.com/ecogestreunion>) pour vous tenir informé des dernières publications du site disciplinaire. La chaîne YouTube (<http://www.youtube.com/user/EcogestReunion>) économie-gestion de l'académie peut être un espace de mutualisation de vidéos à vocation pédagogique. Vos suggestions de vidéos ou playlists peuvent être communiquées au webmestre.

Pour élargir la réflexion, je rappelle tout le potentiel non limitatif ici, au service de la discipline :

- ✓ *Le prix lycéen du livre d'économie : une idée de projet pédagogique pour illuminer l'enseignement de l'économie dans les classes, encourager la lecture de livres économiques à tous les niveaux d'enseignement :*
<http://eduscol.education.fr/cid90517/le-prix-lyceen-de-l-economie-2016.html>
- ✓ *Les cafés économiques :*
http://eduscol.education.fr/pid26573/webtv.html?mode_player=1&theme=395&video=308989
- ✓ *Le Concours général des lycées pour la classe de terminale :*
<http://eduscol.education.fr/pid23173/concours-general-des-lycees-et-des-metiers.html>
- ✓ *Les différents concours, tournois et trophées propres aux différentes spécialités de STS.*

Pour toutes communications électroniques, il est nécessaire de faire usage de votre messagerie professionnelle académique (ac-reunion.fr). Régulièrement, la liste de diffusion académique me permettra de vous communiquer une sélection de ressources pédagogiques.

Formations et accompagnement

Formation continue

- *Inscription au PAF* : En dehors des actions à public désigné axées principalement sur les futures rénovations de BTS, vous pouvez vous inscrire aux actions proposées à candidature individuelle à l'adresse suivante (**avant le 5 septembre 2018**) :

<https://www.ac-reunion.fr/personnel-carriere/la-formation-des-personnels/formation-continue-des-personnels-titulaires/paf-des-enseignants-du-2nd-degre.html>

Les parcours de formation à distance se développent offrant l'opportunité de bénéficier de formations nationales. Je vous invite à faire connaissance dès maintenant avec la plateforme de formation et de collaboration « M@gistère » dans votre environnement Méta en suivant le parcours d'une heure : « se former à M@gistère »



4/4

- Le dispositif FIL (Formations d'initiative locale) : chaque établissement peut nous transmettre des demandes de formation via une équipe de professeurs disciplinaires ou pluridisciplinaires.

Perspectives de travail en établissement

L'état d'esprit du PPCR nous invite à s'emparer d'un accompagnement collectif pour répondre aux besoins pédagogiques plus ou moins spécifiques aux établissements ou filières.

La professionnalisation passe par le partage d'expériences, de pratiques, de mutualisation de ressources ou la mise en place d'actions collectives avec des projets de classe.

Des collectifs de travail disciplinaires ou interdisciplinaires sont à encourager à partir d'un état des lieux visant une problématique en particulier. Sur la base d'un engagement de quelques professeurs qui souhaiteraient développer une réflexion ou soumettre à l'équipe de direction des propositions pédagogiques, je propose de soutenir ces *initiatives sur la base d'une feuille de route que nous pourrions partager lors d'une visite en établissement* au cours de ce premier trimestre.

En attendant le plaisir de vous rencontrer, Sandrine Couturier, chargée de mission et moi-même, souhaitent la bienvenue à tous les professeurs entrants dans l'académie ainsi qu'une très bonne année scolaire 2018-2019 à tous.

L'IA-IPR d'économie et gestion
Marie-Agnès LESTRADE

ANNEXE : résultats aux examens

Résultats du baccalauréat session 2018

Le taux de réussite global est de 88,2% soit 10 962 bacheliers. Il est maintenant très proche du national (88,3%) mais avec une disparité observée entre les différentes voies :

La hausse est marquée sur la voie technologique STHR (100%) et sur la série STMG qui rejoint la moyenne nationale (86%).

	<i>Répartition des effectifs</i>	<i>Taux de réussite</i>
Voie GENERALE	44,48%	92,1% (-0,7pt)
Voie TECHNOLOGIQUE	25,7%	87,5% (+1,3pts)
Dont STMG	14% (soit 55% des effectifs de la voie technologique avec 1748 présents)	86,1% (+3,8 pts)
Dont Hôtellerie-Restauration	une seule section de 27 élèves	100%
Voie PROFESSIONNELLE	29,8%	82,9% (+3,2 pts)

Résultats des différents BTS pilotés par l'académie (candidats tous statuts)

<i>BTS pilotés par l'académie</i>	<i>2017</i>	<i>2018</i>
Négociation et Relation Client	75,60%	78,5%
Management des Unités Commerciales	85,00%	75,37%
Commerce International	88,20%	84,2%
Assistant Manager	76 %	72,4%
Comptabilité Gestion	77,7%	73 %
SIO option SISR	54,5 %	40%
SIO option SLAM	57,50%	52,2%
Assistant de Gestion PME PMI	67,8 %	54,8%
Tourisme	81,13%	89,13%